

Commission culturelle de Montréal

Ville de Montréal

Plan d'action en patrimoine 2017-2022

Mémoire

Le Sault-au-Récollet, une priorité stratégique pour la culture

Par Monique Deslauriers

saultaurécollet/unesco

Sur le paysage culturel de la rivière,

<https://www.facebook.com/Saultaurecollet/videos/393508634354790/>



Figure 1 Le site des Moulins de l'Île de la Visitation

Le Sault-au-Récollet, un territoire d'intérêt stratégique

La Ville de Montréal s'est donné un objectif ambitieux en voulant intégrer le développement de son patrimoine vivant et de son industrie culturelle à son plan d'action du patrimoine. Il y a là cependant un risque de dispersion des vrais enjeux de la préservation au bénéfice d'une société spectacle. Ce mémoire a pour but d'attirer l'attention sur le patrimoine et les paysages culturels du site patrimonial de l'ancien village du Sault-au-Récollet avant toute chose. D'une part les bâtiments du site patrimonial de l'époque de la Nouvelle France accusent leur âge. D'autre part les permis de construction dérogatoires accordés sous forme de PPU changent progressivement les caractéristiques rurales de l'ancien village.

Il est nécessaire d'indiquer le Sault-au-Récollet comme un territoire d'intérêt stratégique, au même titre que le Vieux Montréal, le Mont Royal, l'Île St-Hélène et l'Île Notre Dame. En 2005-2010 le Plan d'action patrimoine indiquait que l'essentiel des

préoccupations de Montréal allaient en direction du sud de l'Île de Montréal¹. Le plan d'action patrimoine 2017-2022 renouvelle cette erreur et concentre l'essentiel de son action en direction du fleuve St-Laurent et non de la Rivière des prairies. Il est donc temps de rappeler l'importance historique et culturelle du Sault-au-Récollet. Ce mémoire (ou aide-mémoire) est donc rédigé dans le but de raviver l'intérêt de la Ville-centre pour le Sault-au-Récollet que la position géographique éloigne des regards.

Fouilles archéologiques dans le secteur Fort de Lorette (1698)

Des fouilles archéologiques sont annoncées sur le site de l'ancien Fort de Lorette qui date de 1698 suite à la vente récente du terrain des sœurs de la Miséricorde. Des vestiges amérindiens (certains de plus de 4000 ans) ou euro québécois ont déjà été retrouvés par le passé à proximité. Les nouveaux travaux de fouilles sont donc susceptibles de livrer un matériel abondant vu la charge historique du secteur et sa situation géographique. Ces fouilles seront-elles un coup de plumeau pour sonder le terrain afin de se donner bonne conscience avec la loi ? Le terrain doit plutôt faire l'objet d'une exploration systématique, supervisée par des archéologues et historiens. Des travaux scientifiques doivent aussi accompagner et compléter les recherches archéologiques pour assurer une meilleure conservation ex situ du matériel archéologique (objectifs, outils, pierres et autres). Il ne faut malheureusement pas oublier qu'en dépit du site patrimonial du Sault-au-Récollet, il y a derrière ce dossier d'énormes enjeux immobiliers et fonciers... Il faut faire en sorte que l'intérêt archéologique ne passe pas en deuxième position, car un « chantier de sauvetage » superficiel n'amènera malheureusement pas grand-chose au registre patrimonial du site, lieu d'intérêt national et non local...

Les travaux de fouille sur le site de Fort de Lorette amèneront à la surface de petits objets et des matériaux plus volumineux. Il serait souhaitable que le matériel archéologique découvert reste sur place, dans un musée ou un bâtiment historique adapté à un usage muséologique pour éviter une dispersion anonyme. Le matériel archéologique devrait faire partie de l'interprétation patrimoniale du site de manière à en renforcer la valeur universelle.

Qui supervisera les fouilles pour s'assurer de leur sérieux ? Que fera-t-on si l'on retrouve des vestiges du Fort de Lorette ? Qu'advient-il de la Maison Saint-Janvier où est décédé Mgr Bourget dont les décombres sont à peine recouverts de terre ? Il y a de bonnes chances que l'ancienne poudrière de 1696, détruite en 1928, soit aussi facile à retrouver. Sera-t-elle reconstruite ? Enfin, peut-on songer à recréer un site de vestiges patrimoniaux dans un contexte paysager et environnemental aménagé avec une aire de protection ?

¹ Une ligne du rapport soulignait alors qu'il fallait « considérer prioritairement le site du patrimoine du Sault-au-Récollet ». La phrase a été répétée dans le Plan d'action 2017-2022 en enlevant le mot « prioritairement ». (p23, la phrase est plus laconique : « De concevoir un plan de protection et de mise en valeur du Sault-au-Récollet »)

Le Sault-au-Récollet un territoire de forte historicité

Il convient de rappeler aux membres de la Commission culturelle la forte historicité du territoire et sa contribution à la fondation de Montréal.

Le Sault-au-Récollet était initialement un endroit de portage et de campements amérindiens sur les rapides de la « Rivière en arrière » (Kitowack),² qui constituait la porte d'entrée à la navigation vers les Grands lacs, de l'exploration et du commerce. C'est par la rivière au nord de l'Île que serait arrivé Jacques Cartier, 1500-1534. C'est par cette voie qu'en 1603 Pont Gravé et Champlain pénètrent sur l'île jusqu'au Mont Royal. À l'aube des découvertes en 1610, (avant la fondation de Ville-Marie), c'était aussi à la hauteur de l'actuelle église de la Visitation que Samuel de Champlain prenait officiellement possession du sol de la future île de Montréal avec une célébration religieuse. Ensuite après la fondation de Montréal, en 1696, les Sulpiciens seigneurs de Montréal et les alliés Hurons, ont installé un fort de défense du Nord de l'Île, Fort de Lorette³.

Le dernier village : aucune politique de préservation des terrains institutionnels

Le Sault-au-Récollet constitue aujourd'hui une rareté dans le monde urbain. D'abord il s'agit du dernier village⁴ de l'Île de Montréal à présenter la cohésion de son organisation sociale, ses moulins (1721), ses ouvrages hydrauliques, son église (1749) construits sous le Régime français, son pressoir (1806), ses ensembles conventuels et enfin ses maisons rurales qui reflètent la vie sociale d'autrefois et ses croyances. Ses tracés d'origine sont encore présents dans le développement du quartier et la trame des rues perpendiculaires à la rivière des Prairies et au boulevard Gouin.

Il fut une époque où le Sault-au-Récollet avait comme territoire l'équivalent de cinq municipalités actuelles. À cause de l'exploitation hydraulique puis hydroélectrique, (une technique bien québécoise !), le Sault est rapidement devenu un centre de service florissant. Depuis, 1916, le territoire, désormais plus petit, est annexé à Montréal. L'agglomération regroupe encore le nombre de bâtiments anciens plus important au nord de l'Île. Les styles variés de l'architecture sont unifiés par une abondante végétation. Ce sont des haies, bosquets et des espaces vides et des espaces pleins, places et placettes, comme à la campagne, enfoncé dans un écran majestueux d'arbres matures au large

³ Ce noyau fondateur est ensuite devenu le Saut-au-Récollet. Il fait partie d'Ahuntsic en 1916.

⁴ Les villages, une rareté en voie de disparition que l'Unesco veut protéger

couvert végétal qui s'échelonnent le long du boulevard Gouin avec des vues imprenables de la rivière. Le territoire possède un Parc nature de 34 acres et d'immenses parcs institutionnels s'emboîtent les uns dans les autres pour s'intégrer au Parcours riverain, lieu de diversité biologique et refuges pour la migration aviaire, protégés par une réglementation régionale et locale ; lieu d'activités sportives durables, comme une piste cyclable extrêmement fréquentée.

Des idées mais pas de planification stratégique

Il s'agit d'un territoire essentiel à la vie, tous des thèmes de valeur universelle, où le slow tourisme peut s'épanouir et enrichir la collectivité. Selon l'Office du tourisme de Montréal il n'existe cependant aucune stratégie touristique pour le territoire du Sault-au-Récollet. Il n'existe pas d'analyse sur ses caractéristiques et le public de fréquentation recherché pour que les activités touristiques se développent de manière rentable, avec une gestion harmonique du territoire⁵.

Il n'existe pas non plus de vision concernant la conservation des propriétés institutionnelles. On ne peut feindre la surprise lorsque les communautés religieuses décimées vendent leur terrain à un promoteur... À l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal, quatre millions\$ ont cependant été investis dans un édifice d'accueil moderne du parc Basile Routhier⁶. Le but de la construction est d'y créer « de l'animation ». Voici un exemple d'investissement qui aurait pu servir à l'achat d'une grande propriété institutionnelle (comme le terrain des sœurs de Miséricorde qui s'est vendu à 2M\$ ou une portion du domaine Sophie Barat sur lequel les convoitises sont établies depuis longtemps).

Compléter les fiches documentaires

À cause des transformations sociales et du passage de l'état colonial français à l'état colonial anglais, des influences stylistiques variées se côtoient dans l'ancien village. Quelques 300 bâtiments du XV^e et XVI^e siècle, surtout du XVIII^e siècle mais aussi du XX^e siècle soulignent l'évolution du patrimoine bâti au cours des siècles. Des maisons de ferme voisinent des résidences bourgeoises et des maisons de villégiatures. On trouve

⁵ Il y a eu en 2012 un projet de salle de spectacle commercial dans un secteur résidentiel sensible et confiné qui n'offrait aucun stationnement. Le projet, en dépit de ses mérites a été repoussé.

⁶ Ce parc aurait dû faire partie de l'aire de protection du site patrimonial du Sault-au-Récollet à l'époque de sa création. La construction d'un pavillon analogue avait été proposé à la fin des années 1990 dans le parc Ahuntsic. Une longue consultation de deux ans a indiqué aux élus la volonté de la population pour la conservation du secteur. Cette orientation citoyenne a été inscrite dans le troisième plan directeur. Un autre plan directeur a cependant pris le dessus.

aussi des exemples de bâtisses des années 1950 et de petits immeubles d'habitation. L'Ancien village du Sault-au-Récollet ne possède pas une architecture élitiste. Son tissu urbain est vernaculaire et s'offre au regard avec simplicité.

Pourtant plusieurs maisons de ferme du XIXe ne sont pas encore répertoriés. Outre les maisons rurales vernaculaires les plus intéressantes, certaines habitations ont subi des modifications mais leur morphologie indique, sous des stratifications multiples leur véritable origine. Il faudrait cibler ces propriétés et effectuer des recherches qui guideraient le futur d'éventuelles rénovations. Des fiches documentaires devraient aussi accompagner les maisons à proximité du boulevard Gouin, en dehors du Sault-au-Récollet en lien avec sa période de villégiature. Enfin, le paysage est ce que l'on en fait. Les architectes du paysage qui sont des artistes possèdent l'expertise pour créer des monuments avec la nature, cadre de nos monuments.

Positionnement en vue du Patrimoine mondial en 2016

En août 2016, les listes indicatives de l'Agence Parc Canada en vue du Patrimoine mondial ont été rouvertes. À cause d'un intérêt manifesté précédemment en 2011, l'Ancien village du Sault-au-Récollet a été invité à se positionner au sein d'autres candidatures. Le travail a donc été entamé en vue de positionner les valeurs du territoire parmi les critères de l'Unesco après avoir reçu l'aval de personnalités politiques locales. En décembre, la Direction des Grands parcs a toutefois refusé de donner son aval au projet pour ne pas porter ombrage à la montagne aussi dans la compétition.

L'Ancien village du Sault-au-Récollet offre un charme pittoresque analogue à certains quartiers de Paris, qui, comme lui étaient autrefois des villages. Tous les grands peintres du XIXe et du début du XXe siècle du Québec se sont d'ailleurs donné rendez-vous au Sault-au-Récollet pour fixer la beauté de ses vues sur leurs toiles. C'était déjà un geste de conservation ! Le site patrimonial offre en effet au regard « un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative (s) de l'histoire humaine » (critères iv de l'Unesco). « Il est un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible. » (Critère v)

Conclusion

« Les villes font partie des environnements qui évoluent le plus rapidement sur la planète. Une forte croissance démographique est annoncée alors que déjà plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd’hui en ville ». Conscients des développements inéluctables, il faut protéger le Sault-au-Récollet de la pression immobilière qui risque d’occasionner sa disparition. Son paysage culturel, la rivière et ses caractéristiques rurales fournissent à Montréal un attrait et une personnalité uniques face au développement des mégalo-poles comme Londres, Tokyo ou le Caire.

Nous vivons de grands changements sociaux. La déstructuration profonde de nos repères collectifs ne doit pas être doublée d’une perte de points de repère physiques et matériels. La Commission sur la culture de la ville de Montréal peut jouer un rôle important à cet égard en conférant au Sault-au-Récollet le statut et la protection qui lui revient.

Le Sault-au-Récollet est comparable à un lingot d’or. On peut le jouer à la bourse ou on peut le faire fructifier après réflexion sur l’analyse de son identité et un positionnement marketing semblable à celui des Européens qui ont pris le virage touristique durable.

Notre société spectacle devient toutefois un peu réductive lorsqu’elle oublie que la culture est « l’ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social ». Cette définition de l’Unesco prononcée à Mexico en 1964 est celle de l’Ancien village du Sault-au-Récollet. C’est une plus-value.